

Carhaix

« L'éolien ne comporte pas de risques majeurs »

Entretien

Pascal Quénéa, fondateur de la société Quénéa énergies renouvelables.

Comment est organisée votre entreprise ?

Quénéa énergies renouvelables a été créée en 1996, à Carhaix. Entreprise indépendante, elle compte 47 salariés, dont 28 dans le Centre-Bretagne. Les autres employés travaillent à Rennes, Nantes, Tours, ou encore Montpellier, Bordeaux...

Nous montons des projets de parcs photovoltaïques, éoliens, dans tout le pays et plus particulièrement le grand ouest. Il s'agit aussi bien de petites installations domestiques que de grandes installations industrielles. En 2010, notre chiffre d'affaire s'élève à 25 millions d'euros.

Quelle procédure pour monter un projet de parc éolien ?

Il y a plusieurs étapes. Tout d'abord, lorsqu'une zone a été choisie après études, nous organisons une grosse campagne de communication envers les habitants. À Kergloff, par exemple, nous avons débuté le porte-à-porte afin d'expliquer notre projet, en juin 2009. Ensuite, une visite du parc de Collerec a été programmée, ainsi qu'une présentation des études



De gauche à droite : Eric Parenty, responsable de projets chargé d'exploitation, Pascal Quénéa fondateur de la société et François Gendre, responsable de projets.

lors de portes ouvertes en mairie, en juillet.

La ZDE (zone de développement éolien) a, quant à elle, été validée par le préfet fin juillet. La demande de permis de construire déposé en février 2010. Nous devrions l'obtenir en janvier 2012, pour démarrer la construction du parc en 2014.

Comment réagissez-vous face à l'opposition des habitants (lire O-F du 3 septembre) ?

Nous comprenons leurs craintes, à nous de tout faire pour les convaincre. Nous avons élaboré un prospectus qui reprend point par point leurs inquiétudes. Notamment en ce qui concerne le bruit, les flashes lumineux, les ondes électro-magnétiques...

Nous allons poursuivre notre démarche de communication, en les accompagnant lors de chaque étape du projet.

Par ailleurs, une enquête publique sera ouverte du 12 septembre au

13 octobre. Période durant laquelle nous ne communiquerons pas.

Pourquoi les habitants sont-ils contre les éoliennes ?

Tout nouveau projet est difficile à faire accepter. La 2x2 voie qui relie le Centre-Bretagne à Rennes a été très difficile à accepter à l'époque, est pourtant, tout le monde s'accorde à dire que c'est une bonne chose. L'intérêt individuel ne doit pas prévaloir sur l'intérêt collectif, d'autant que le développement de l'éolien ne comporte pas de risque majeur.

Les trois éoliennes prévues à Kergloff produiront 12 000 MWh par an, ce qui couvrira les besoins (hors chauffage) en électricité de 13 700 personnes.

Quel est l'objectif en matière d'éolien en Bretagne ?

Selon le pacte électrique breton, signé fin 2010, nous devrions couvrir 11,6 % des besoins des ménages de la région, d'ici 2020. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à un tiers, il ne faut pas traîner...

Bien sûr, le but est également d'économiser l'énergie. Nous savons certainement, que le solaire ne remplacera pas l'énergie nucléaire. Il s'agit plutôt de diversifier les sources, en jouant, notamment, sur les atouts du territoire.

Barbara HUET.